

**DOSSIER DE DEMANDE
D'ADMISSION A
L'INTERNAT POUR**

L'ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

Réservé à l'administration

Avis du Chef d'établissement : ☐ Admission ☐ Refus

Motif :
.....
.....

Le : / /

Le Proviseur

☐ Première demande ☐ Renouvellement de demande

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE : (ÉCRIRE EN MAJUSCULE)

Nom : Prénom : Sexe¹ : ☐ F ☐ M

Prénom d'usage :

Date de Naissance : Lieu de naissance :

Numéro de sécurité sociale de l'élève ou du responsable :

Adresse de l'élève :

Code postal : Commune:

N° de portable de l'élève (obligatoire):/...../...../...../.....

Moyen de transport utilisé par l'élève pour le trajet lycée/domicile :

Distance domicile/lycée : Temps de transport (aller uniquement) :

Boursier : ☐ OUI ☐ NON Enfant en garde alternée : ☐ OUI ☐ NON

Classe suivie durant l'année 2024-2025 :

Établissement d'origine :

Classe demandée à la rentrée 2025 :

Langue Vivante A : Langue Vivante B :

Options éventuelles :

Activité régulièrement pratiquée connue à ce jour (sport, atelier créatif, musique, etc...) horaire hebdomadaire (Attention : sauf section sportive, possibilité de pratiquer une seule activité extra-scolaire, un soir par semaine) :

L'élève bénéficie-t-il d'un suivi particulier : ☐ oui ☐ non Si oui : ☐ médical ☐ social

Nom du service :

Coordonnées :

Personne référente :

¹ L'internat n'est pas mixte, l'affectation à l'internat fille ou garçon s'effectue au regard de la mention du sexe de l'élève inscrit à l'état civil.

Responsable légal 1 de l'élève :

Nom :Prénom :

Qualité : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe :/...../...../...../..... Téléphone portable :/...../...../...../.....

Mail :

Responsable légal 2 de l'élève :

Nom :Prénom :

Qualité : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe :/...../...../...../..... Téléphone portable :/...../...../...../.....

Mail :

En cas de déménagement à venir (avec justificatif du lieu et de la date d'emménagement) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Correspondant de proximité :

Le correspondant est une personne obligatoirement majeure habitant La Rochelle ou ses proches environs, désignée par les parents, qui s'engage à se substituer aux parents et prendre en charge l'élève en cas de nécessité ou d'urgence.

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe :/...../...../...../..... Téléphone portable :/...../...../...../.....

Mail :

Motif de la demande d'internat (joindre obligatoirement un court courrier explicatif) :.....
.....**Dossier à retourner impérativement avant le 4 juillet 2025****Pièces à fournir impérativement avec le dossier :**

- ☐ Copie des bulletins trimestriels de l'année en cours
- ☐ Une lettre motivant la demande de la part des responsables
- ☐ Une lettre de motivation de l'élève pour l'internat
- ☐ Justificatif de domicile en cas de déménagement à venir

Je soussigné-e, Madame, Monsieurreconnait avoir pris connaissance des règles de fonctionnement de l'internat.

Le : / / à Signature du responsable légal :

NOTICE D'INFORMATIONS (À CONSERVER PAR LA FAMILLE)

L'internat est un service proposé aux familles dans le but de faciliter la scolarité et la réussite de leurs enfants. Chaque demande d'inscription à l'internat sera examinée individuellement lors d'une commission de l'internat qui se réunit au début du mois de Juillet. Les réponses seront communiquées aux familles au plus tard le 11 juillet 2025.

Les éléments d'appréciation pour l'admission sont les suivants :

- Éloignement du lieu d'habitation / temps de trajet quotidien
- Intégration d'une filière sélective (section sportive, filière à effectif contingenté ST2S, STL)
- Cursus scolaire avec une spécialité artistique (arts plastiques, théâtre)
- Les compétences psycho-sociales
- La contribution à la réussite scolaire

Conditions générales (extrait du règlement intérieur) :

Merci de prendre connaissance des modalités de fonctionnement de l'internat.

L'inscription à l'internat a un caractère annuel. L'engagement est ferme et définitif. Les demandes de dérogation à ce principe ne pourront être accordées qu'à titre exceptionnel.

Le tarif annuel est **forfaitaire** (1580,80 € pour l'année 2025/2026). Le règlement s'effectue en 3 versements selon le découpage suivant : 42% pour le 1^{er} trimestre, 33% pour le 2nd et 25% pour le 3^{ème}.

Pour information, les **remises d'ordres** (remboursements) suivantes sont accordées de plein droit à la famille dans les situations suivantes : (Délibération du Conseil d'Administration du 4 mars 2021)

- Fermeture du service d'hébergement et de restauration du fait de l'administration
- En cas de circonstances exceptionnelles (confinement, forces majeures) dans le cas exclusif de la fermeture totale de l'internat
- Stage en entreprise quel que soit le nombre de jours sur la durée du stage
- Voyage scolaire sur la durée du voyage
- Hospitalisation de l'élève sur présentation du bulletin d'hospitalisation
- Absence pour maladie, supérieure à 6 jours ouvrés, sur présentation du certificat médical

Les chambres sont collectives et composées de 3 lits.

Les horaires : **L'internat est fermé du vendredi après les cours au dimanche 20h30, ainsi que tous les jours fériés (sauf pour les étudiants de la CPES CAAP).**

Chaque absence doit être signalée par écrit en amont auprès du service vie scolaire à l'adresse mail dédiée :

internatvalin@ac-poitiers.fr

6h45	Lever des élèves
7h00 à 7h30	Accès au petit-déjeuner
7h45	Fermeture de l'internat
17h30	Accueil des élèves de 2 ^{des} et 1 ^{ères} puis 1 ^{er} appel
19h00	Heure limite de retour des terminales et post-bac
18h45 à 19h30	Dîner
19h30 à 20h45	Etude obligatoire - En salle surveillée pour les secondes, dans les chambres et/ou en étude pour les autres niveaux selon les résultats scolaires et le comportement
21h45	Retour dans les chambres et 2 ^{ème} appel
22h15	Coucher des élèves et extinction des lumières

Pour plus d'informations (capacité d'accueil, trousseau, galerie de photos, etc...), vous pouvez consulter le site internet du lycée : <https://www.lycee-valin.fr/RIVALIN/informations-internat/>



FICHE DE RENSEIGNEMENTS INTERNAT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Classe (renseignée ultérieurement) :

Chambre (renseignée ultérieurement) :

SORTIES/ ARRIVEES

1- LE MERCREDI :

- Mercredi de 13h à 19h sortie libre. L'appel des élèves internes est effectué à 19h00.
- Retour possible dans la famille le mercredi après le déjeuner jusqu'au jeudi à la reprise des cours

☐ CAS 1 : Mon enfant est présent à l'internat du lundi au vendredi.

☐ CAS 2 : Mon enfant rentrera à mon domicile chaque mercredi.

2- LE DIMANCHE :

Le lycée offre la possibilité aux élèves internes d'arriver au lycée le dimanche soir entre 20h30 et 22h30. La restauration n'est alors pas assurée, votre enfant devra donc impérativement avoir dîné avant son arrivée.

☐ CAS 1 : Mon enfant rentrera régulièrement à l'internat chaque dimanche soir àh..... . Nous nous engageons à prévenir le lycée en cas de retard ou d'absence exceptionnelle.

☐ CAS 2 : Mon enfant arrivera au lycée chaque lundi matin.

ABSENCES A L'INTERNAT

Toute demande exceptionnelle doit faire l'objet d'un courrier adressé aux CPE au moins 24h à l'avance par écrit ou mail (internatvalin@ac-poitiers.fr).

Afin de faciliter le traitement des demandes, merci d'être précis (nom, prénom, classe, horaires si nécessaire, motif de la demande...).

CONTACTS

Si vous souhaitez ajouter un contact supplémentaire (personne majeure et dont le domicile est plus proche du lycée) merci de préciser son nom, prénom, adresse et surtout numéro de téléphone. Cette personne sera contactée si les responsables légaux de l'enfant ne sont pas joignables et peut s'engager à vous remplacer et prendre en charge votre enfant en cas de nécessité ou urgence.

Nom et coordonnées :

Fait à Le

Signatures des responsables légaux de l'élève :

Signature de l'élève :